



Assemblée générale

Distr. générale
24 décembre 2002
Français
Original: espagnol

Cinquante-septième session

Point 109 b) de l'ordre du jour

Questions relatives aux droits de l'homme :
questions relatives aux droits de l'homme,
y compris les divers moyens
de mieux assurer l'exercice effectif
des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Lettre datée du 3 décembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les discours prononcés à la remise du prix international Franklin Delano Roosevelt au Gouvernement de mon pays à travers M. Gustavo Noboa, Président constitutionnel de la République de l'Équateur (voir annexes I, II et III).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer ces textes comme documents de l'Assemblée générale au titre du point intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

Le Représentant permanent
(*Signé*) Luis Gallegos



Annexe I

[Original : espagnol]

**Discours prononcé par M. Gustavo Noboa Bejarano,
Président de la République de l'Équateur,
à la remise du prix international Franklin Delano Roosevelt****New York, le 19 septembre 2002**

Au nom du Gouvernement et du peuple équatoriens, je tiens à saluer et à féliciter sincèrement l'Organisation des Nations Unies, à travers le Représentant du Secrétaire général, M. Iqbal Riza, pour son engagement en faveur des causes humanitaires les plus nobles en cette période de désarroi et de trouble.

J'ai été invité à venir à New York, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, aujourd'hui, par des voix qui appuient les efforts de nombreux hommes et femmes de mon pays. C'est pour moi un honneur de recevoir, au nom du peuple et du Gouvernement de mon pays, le prix Franklin Delano Roosevelt, qui est décerné aux personnes et aux institutions qui se dévouent à la cause des personnes handicapées.

Outre le fait qu'il rend hommage au travail des pères de famille, du Conseil national sur l'incapacité, dont le Président, Rodrigo Crespo, est ici présent, et des institutions gouvernementales et organisations non gouvernementales de mon pays, ce prix témoigne du courage d'un homme qui a su transformer l'adversité en un défi et la crise en une possibilité de se dépasser : j'ai nommé le Président Franklin Delano Roosevelt, qui, loin de se laisser intimider par la souffrance personnelle, a conduit cette grande nation sur la voie du progrès, a été le fer de lance de la défense de la démocratie et de la liberté pendant la période difficile de la Seconde Guerre mondiale et fut l'un des visionnaires à l'origine de la création de cette instance universelle indispensable qu'est l'Organisation des Nations Unies.

Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, près de 10 % de la population mondiale présente une forme d'incapacité.

Il s'agit donc d'un problème grave, en particulier pour les pays dont la population est essentiellement constituée de jeunes, comme c'est le cas de l'Équateur, étant donné que les plus touchés sont les enfants les plus pauvres, et que les mécanismes d'intégration et d'égalisation des chances sont complexes, produisent des effets à long terme et se révèlent très coûteux.

Depuis les années 50, on assiste en Équateur à un mouvement en faveur des personnes handicapées, essentiellement sous l'impulsion des pères de famille et de quelques spécialistes qui commencent à s'intéresser à la question.

Et ce n'est que vers la fin des années 80 et au début des années 90 qu'un tournant décisif a été franchi en Équateur avec l'adoption du Plan national en faveur des handicapés et de la loi 180 portant création du Conseil national sur l'incapacité, organisme chargé de suivre les politiques dans ce domaine, de conduire des études et de coordonner les activités des organismes des secteurs public et privé. Le Directoire du Conseil, qui représente toutes les couches sociales, est composé des présidents des quatre fédérations nationales de personnes handicapées.

Comme je l'ai déjà indiqué, nous disposons maintenant d'un cadre juridique assez étoffé qui offre plus de possibilités d'assurer véritablement l'intégration sociale des personnes présentant une incapacité ou, pour le dire en des termes plus justes, des personnes présentant une capacité différente.

Par ailleurs, nous oeuvrons en faveur de la prévention des incapacités grâce à des programmes concernant notamment les soins prénatals, la grossesse sans risques, la vaccination contre les maladies évitables, la campagne contre les accidents de la circulation et l'élimination définitive du plomb de l'essence. Les concepts et la pratique de l'intégration en matière d'éducation prennent racine dans notre pays et l'accès des handicapés au milieu physique est devenu la norme pour toutes les municipalités, certaines l'appliquant déjà.

Cela ne signifie pas que le problème est résolu. Toutefois, nous faisons des progrès sans relâche sur la voie de la prise de conscience de la société, de sa sensibilisation à la question, de la reconnaissance des droits des personnes handicapées, de l'égalisation des chances pour celles-ci, du renforcement des associations et fédérations de personnes handicapées et de l'amélioration de leurs conditions de vie. La volonté de continuer à lever le voile de l'invisibilité et de l'indifférence qui caractérisaient la façon dont était traité le problème qui touche tous les pays existe.

Monsieur le Représentant du Secrétaire général, Messieurs les membres du Comité du prix international Franklin Delano Roosevelt :

J'ai le plaisir de vous informer que pour tirer le meilleur parti des 50 000 dollars offerts par le prix, le Conseil national sur l'incapacité a invité les organisations non gouvernementales de tous le pays à participer à un concours ouvert et transparent de présentation de projets sur la prévention des handicaps et des incapacités physiques, sensorielles, mentales et psychiques.

Le lauréat a été la Fundación de Asistencia Psicopedagógica a los Niños, Adolescentes y Adultos con Retardado Mental (FASINARM), organisation non gouvernementale qui a présenté le meilleur projet. Depuis les années 60, cette organisation oeuvre en faveur de l'intégration et de l'égalisation des chances pour les personnes handicapées mentales. Elle a ainsi mis en place des services allant du soutien psychologique précoce à la formation professionnelle en passant par la scolarisation, allant de pair avec l'information, l'habilitation et l'assistance technique à la communauté, et au renforcement des capacités institutionnelles des organismes publics et privés et des réseaux du secteur social.

La contribution de la Fondation Franklin Delano Roosevelt favorisera le développement du projet intitulé « Pour le droit à l'intégration : propositions pour renforcer l'intégration en cours dans notre pays ». Par ailleurs, comme vous le savez, l'un des problèmes graves que rencontrent les personnes présentant des déficiences musculaires et osseuses est le déplacement. Grâce aux 1 000 chaises roulantes qu'a généreusement données M. Kenneth Behring, fondateur de « Wheelchair Foundation » et qui font partie du prix international qui vous est décerné aujourd'hui, 1 000 familles auront le plaisir de voir les êtres qui leur sont chers jouir de la liberté de mouvement.

J'exprime ma profonde gratitude à M. Behring, ici présent, pour le don noble et particulièrement utile qu'il a fait.

J'aimerais exprimer toute ma reconnaissance à l'Institut Franklin et Eleanor Roosevelt et au Comité mondial sur l'incapacité pour le travail positif accompli, exemple qui nous inspire et auquel nous sommes attachés. Je voudrais en particulier remercier M. Alan Reich et Mme Anne Roosevelt qui nous accompagnent aujourd'hui.

Votre oeuvre en faveur de l'une des causes les plus importantes de l'humanité, qui se traduit par ce magnifique prix, mobilise la conscience du monde et contribue à faire avancer les sociétés sur la voie du respect des droits de tous, de la lutte contre la discrimination, de l'acceptation des différences et de l'égalité des chances pour tous.

Annexe II

[Original : anglais]

Le Secrétaire général félicite l'Équateur, qui a largement mérité le prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés pour 2002

On trouvera ci-après le texte du message du Secrétaire général Kofi Annan à l'occasion de la remise du prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés, lu par son Chef de cabinet, S. Iqbal Riza, à New York, le 19 septembre :

C'est un très grand plaisir pour moi que de vous présenter mes plus chaleureuses salutations à l'occasion de la remise du prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés, pour cette année. Depuis sa création en 1995, année du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies, cette distinction met en vedette les efforts communs entrepris par les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies, la société civile et le secteur privé pour améliorer la vie des handicapés, où que ce soit.

Je suis heureux que de si nombreuses personnalités, y compris Christopher Reeve, qui a tant fait en matière de sensibilisation et d'information pour la cause des handicapés du monde entier, rehaussent cette cérémonie de leur présence.

La jouissance de tous les droits de l'homme par tout être humain et, en particulier, la pleine participation des personnes handicapées à la société et au développement, sont au coeur de l'action de l'Organisation des Nations Unies.

Il en a été ainsi tout au long de l'histoire de notre Organisation, la signature de la Charte des Nations Unies à l'adoption du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées, de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme à celle de la Déclaration du Sommet mondial pour le développement social.

Les objectifs de l'Organisation des Nations Unies pour le XXI^e siècle sont résumés dans la Déclaration du Millénaire, qui trace la marche à suivre pour améliorer la vie de tous les peuples du monde et fixe des objectifs précis, assortis d'échéances, convenus par tous les pays du monde.

Les objectifs de la Déclaration du Millénaire, qu'il s'agisse de l'élimination de la pauvreté, de la réalisation de l'objectif de l'éducation primaire pour tous ou de la promotion du partenariat mondial, sont cruciaux pour améliorer la vie des handicapés et les aider à prendre une part active à tous les aspects du développement.

L'Équateur, lauréat du prix international Franklin Delano Roosevelt 2002, est depuis longtemps à l'avant-garde du mouvement en faveur de l'égalité des chances et de la pleine participation à la société pour les handicapés. Il y a plus de 10 ans que le Gouvernement équatorien a approuvé un plan national en faveur des handicapés et créé un conseil national chargé de coordonner les politiques aussi bien du secteur privé que du secteur public.

Monsieur le Président, votre pays est le premier, non seulement en Amérique latine mais aussi dans le monde entier, à avoir inclus les droits des personnes handicapées dans sa Constitution et à avoir élaboré des instruments juridiques pour permettre l'exercice de ces droits. Plusieurs projets novateurs d'organisations non gouvernementales lancés en Équateur ont reçu une aide du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les handicapés, qui soutient les initiatives visant à promouvoir les droits des personnes handicapées dans le monde entier.

Mme Baquerizo de Noboa, permettez-moi de rendre hommage à vos efforts infatigables et dévoués en tant qu'Ambassadrice des handicapés dans votre pays. Ici, à l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur équatorien Luis Gallegos préside avec beaucoup de compétence le comité spécial chargé des travaux préliminaires à l'élaboration d'une convention internationale globale et intégrée visant à promouvoir et défendre les droits et la dignité des handicapés, qui a tenu sa première réunion en juillet.

Je suis donc ravi de féliciter le peuple et le Gouvernement équatoriens pour ce prix international Franklin Delano Roosevelt, récompensant l'action en faveur des handicapés, 2002. C'est une distinction amplement méritée. J'espère que votre exemple fera tache d'huile.

Annexe III

[Original : anglais]

Remise à la République de l'Équateur et au Président Gustavo Noboa du prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés**Organisation des Nations Unies
New York****Observations d'Alan A. Reich, Président du Comité mondial sur l'invalidité
19 septembre 2002**

Nous nous réunissons aujourd'hui pour la sixième fois pour remettre le prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés, cette année à la République de l'Équateur, nation qui a répondu activement à l'appel lancé par l'Organisation des Nations Unies à tous les pays au nom des 600 millions de personnes frappées d'un handicap dans le monde.

Oui, nous sommes bien 600 millions, selon l'ONU. Quatre-vingt-cinq pour cent vivent dans des pays en développement où la pauvreté fait qu'ils sont doublement handicapés. La plupart se heurtent à des préjugés et à une discrimination intolérable. Cette crise silencieuse qui ne cesse de s'aggraver a de nombreuses causes : la faim, les anomalies congénitales, la toxicomanie, les accidents, les guerres, les mines terrestres, les catastrophes naturelles, les dommages environnementaux, et, ce qui est paradoxal, les progrès médicaux qui prolongent la vie.

N'oublions pas que nous vivons tous dans l'antichambre de la communauté des handicapés. Toute personne peut entrer dans cette dernière en un clin d'oeil. L'invalidité est l'affaire de chaque habitant de la planète.

Heureusement, l'Organisation des Nations Unies a fait face à cette crise silencieuse en mettant en oeuvre son programme d'action mondial concernant les handicapés, à présent dans sa vingtième année. Ce programme relatif à l'invalidité est un merveilleux exemple des activités que l'Organisation mène de façon discrète – loin des clameurs et des débats du Conseil de sécurité – mais qui sont néanmoins essentielles pour la mission de l'Organisation visant à améliorer la condition humaine. Pour renforcer l'initiative de l'ONU, le prix Franklin Delano Roosevelt a été instauré au domicile du Président Roosevelt, à Hyde Park, dans l'État de New York, en 1995, à l'occasion du cinquantenaire de l'Organisation. Depuis lors, il a fait le tour du monde pour saluer les nations membres résolues à étendre la participation des personnes handicapées dans leur propre société. Ainsi, le prix a été décerné les cinq premières années à la République de Corée, au Canada, à l'Irlande, à la Hongrie et à la Thaïlande.

Pour la première fois, le prix va être décerné à un pays de l'hémisphère Sud et à un pays d'Amérique latine. Je ne doute pas que les progrès novateurs de l'Équateur inciteront de nombreux autres pays à inclure les personnes handicapées plus pleinement dans leur processus de développement. La République de l'Équateur est résolue depuis longtemps à assurer des chances égales à ses citoyens handicapés. Cette volonté est reflétée dans un amendement de 1994 à la

Constitution, dans lequel l'article 53 se lit comme suit : « De concert avec la société et la famille, le Gouvernement assume la responsabilité de l'intégration sociale et de l'égalité des chances pour les personnes handicapées. »

Ces mots et les mesures vigoureuses prises pour les traduire concrètement font que le Comité mondial sur l'invalidité est honoré de se joindre à l'Institut Franklin et Eleanor Roosevelt et à l'Organisation des Nations Unies pour récompenser l'Équateur. Le prix s'accompagne de la remise de 50 000 dollars, qui doivent permettre de promouvoir les activités d'une organisation non gouvernementale remarquable oeuvrant dans le domaine de l'invalidité, et de 1 000 chaises roulantes, qui seront distribuées dans le pays.

Je félicite le Président Noboa et son pays. Nous sommes fiers de compter le Président et la Première Dame de l'Équateur, Mme María Isabel Noboa, parmi nous pour recevoir le prix Franklin Delano Roosevelt aujourd'hui. Nous vous félicitons également, Monsieur le Président, pour la nomination de votre ambassadeur fort compétent, le Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Luis Gallegos, Président du Comité spécial de l'ONU sur l'invalidité.

Il y a 20 ans, je fus la première personne à prendre la parole à l'Assemblée générale depuis une chaise roulante, pour plaider en faveur de l'adoption du Programme d'action mondial concernant les handicapés. Aujourd'hui, je déclare que le moment est venu de passer au prochain niveau de protection et d'égalisation des chances, en adoptant la Convention des Nations Unies sur les droits des handicapés. Je lance un appel à l'Organisation et à tous ses États Membres pour qu'ils adoptent cette convention qui va de nouveau aborder la question de l'avenir des handicapés dans le monde entier. Non seulement cela débouchera sur l'adoption de mesures plus vigoureuses, mais cela donnera confiance aux handicapés qui cherchent à améliorer leur vie. La Convention encouragera vivement les handicapés où qu'ils soient.

Nous faisons appel encore une fois à l'optimisme et à l'espérance dans le monde entier, légués par Franklin Roosevelt à l'Organisation des Nations Unies. C'est dans cet esprit que je me suis adressé à vous aujourd'hui alors que nous sommes réunis pour vanter les progrès réalisés par l'Équateur afin que tous les pays et l'ensemble de l'humanité y voient une marque d'espérance.
